

DÉPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 16.022

L'An deux Mille Seize, le 21 mars, à 18 h 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 15 mars 2016

DATE D'AFFICHAGE

Le 15 mars 2016

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Didier QUENTIN, M. Patrick MARENGO, Mme Eliane CIRAUD-LANOUE, M. Philippe CAU, Mme Eva ROY, M. Gérard FILOCHE, Mme Marie-José DAUZIDOU, Mme Nelly SERRE, Mme Dominique BERGEROT, adjoints,

Mme Dominique BARRAUD DUCHÉRON, M. Didier BESSON, Mme Annie CHABANEAU, M. Jean-Paul CLECH, M. Daniel COASSIN, Mme Marie-José DOUMECQ, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET, M. Bernard GIRAUD, Mme Thérèse GORDON'S, Mme Régine JOLY, M. Gérard JOUY, M. Alain LARRAIN, M. Denis MOALLIC, M. Pierre PAPEIX, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Claire SEURAT, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS : M. Gilbert LOUX représenté par M. Patrick MARENGO
M. Thierry ROGISTER représenté par M. Gérard JOUY
Mme Marie-Noëlle PELTIER représentée par M. Didier QUENTIN

ÉTAIENT ABSENTS-EXCUSÉS : M. René-Luc CHABASSE, Mme Nancy LEFÈBVRE,
Mme Alexandra COUDIGNAC

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 30

M. Yannick PAVON a été élu Secrétaire de Séance.

OBJET : AÉRODROME DE ROYAN-MÉDIS - CRÉATION D'UNE PISTE TAXIWAY
DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL AQUITAINE,
LIMOUSIN, POITOU-CHARENTES

RAPPORTEUR : M. CAU

VOTE : UNANIMITÉ

Afin d'améliorer la desserte des pistes de l'aérodrome de Royan-Médis, la Ville de Royan envisage la création d'une piste taxiway entre la piste principale, face à la tour de contrôle, et le parking P3, sur le plan de composition.

Ce taxiway, d'une longueur de 300 mètres sur 5 mètres de largeur, aurait pour avantages, notamment, de fluidifier le trafic des aéronefs entre la piste en dur et les parkings, ainsi que de renforcer la sécurité entre les avions en attente de décollage et ceux en phase d'atterrissage.

Depuis plusieurs années, les mouvements d'aéronefs enregistrés sur notre plateforme sont importants, entre 14.000 et 15.000 mouvements par an. Cette année 2015 fait apparaître une augmentation du trafic de près de 20%, confirmant l'attractivité de notre aérodrome.

Cependant, il est important de garder une fluidité des avions au sol, ceci est une nécessité pour garantir un haut niveau de sécurité.

L'activité de parachutisme représente plus de 22.000 sauts par an, leur cible de poser se situe en bout de piste 28, croisant ainsi le seul taxiway actuel « Alpha ».

Le nouveau taxiway « Bravo » permettra ainsi d'améliorer la qualité et la sécurité des différentes activités aériennes existantes, tout en se préparant au développement touristique, aéronautique et économique à venir.

Le bureau d'études ABAQUE, en concertation avec les services techniques de la Ville de Royan, a estimé le coût de ce nouveau taxiway, au stade de l'Avant-Projet, à environ 75.000,00 € HT.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Délibérante d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter une aide financière au taux le plus élevé, auprès du Conseil Régional Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, pour la création d'une nouvelle piste taxiway, à l'aérodrome de Royan-Médis.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le projet de création d'une nouvelle piste taxiway sur l'aérodrome de Royan-Médis établi par le bureau d'études ABAQUE,
- Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à solliciter une aide financière au taux le plus élevé, auprès du Conseil Régional Aquitaine, Limousin, Poitou-Charentes, pour la création d'une nouvelle piste taxiway, à l'aérodrome de Royan-Médis.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 24 mars 2016

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Patrick MARENGO



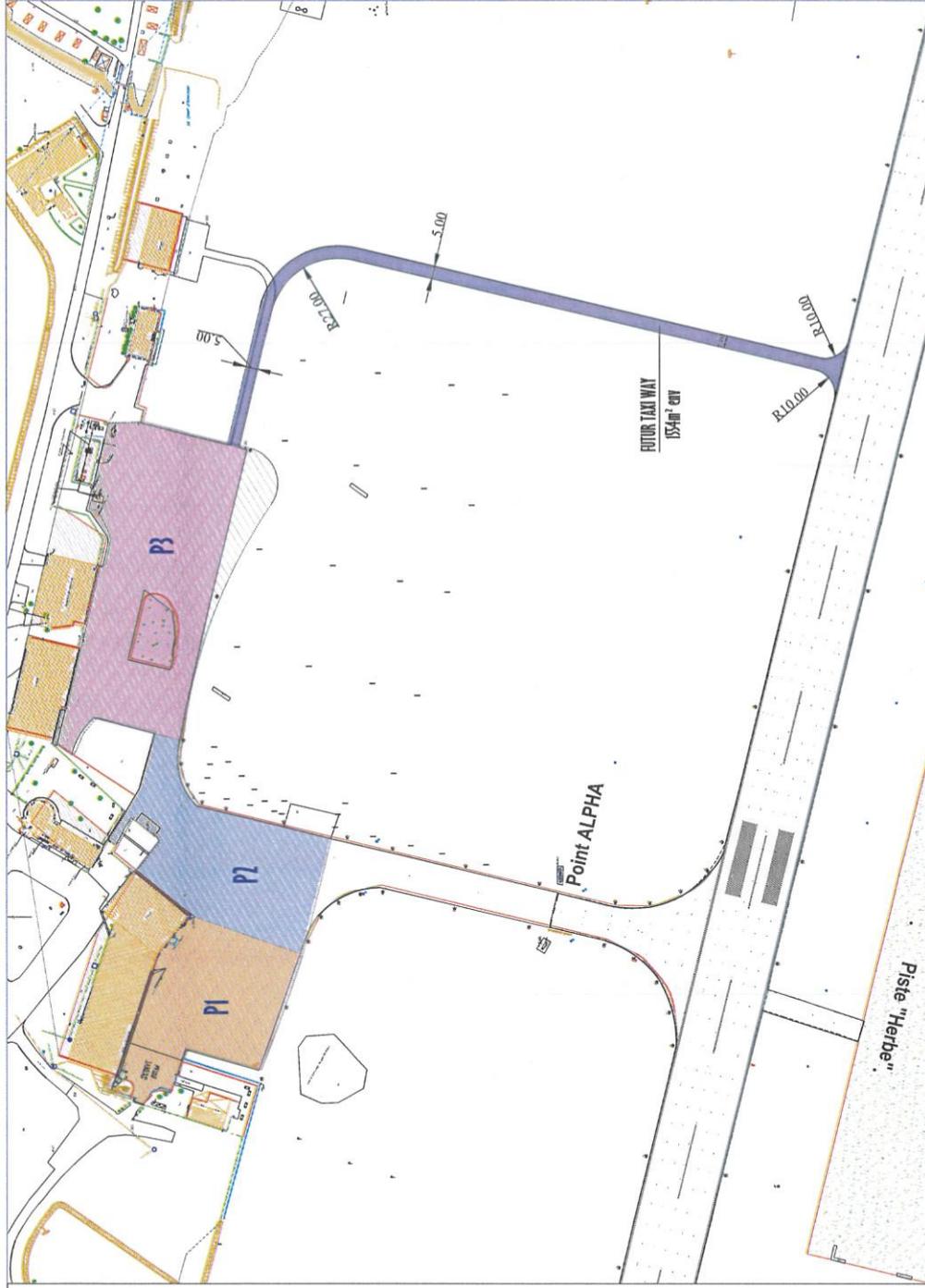
DEPARTEMENT
CHARENTE MARITIME
Arrondissement de ROCHEFORT SUR MER

VILLE DE ROYAN

SERVICES TECHNIQUES

AERODROME DE ROYAN-MÉDIS

CRÉATION D'UN TAXI WAY



CLASSIFICATION	DESIGNATEUR	NUMERO	FEUILLE	OBSERVATIONS
USUEL	J.F.G.	DU PLAN	DATE	
<input type="checkbox"/> A.P.S.			10/06	
<input type="checkbox"/> A.P.D.				
<input type="checkbox"/> PLAN DE SITUATION				
<input type="checkbox"/> ETAT DES LIEUX				
<input type="checkbox"/> PLAN DES TRAVAUX				
<input type="checkbox"/> PROFIL EN TRAVERS				
<input type="checkbox"/> PROFIL EN LONG				

V.R.D

14 Rue de la République - 17100 Royan

15060015 10 14 07 - IMPRIME PAR LE BUREAU D'ETUDES VRD DE LA VILLE DE ROYAN